

Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires (« l'Assemblée »)

Nous vous informons par la présente que l'Assemblée de Global Evolution Funds (la « Société ») se tiendra le 6 avril 2021 à 14h00 par téléconférence, tel que mentionné ci-avant, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 ;
2. Approbation des comptes annuels révisés de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 ;
3. Approbation de la distribution de dividendes pour les classes d'actions I (DD), R (DD) et R (CL) DD du compartiment Global Evolution Funds – Frontier Markets telle qu'elle sera proposée par le conseil d'administration de la Société ;
4. Décharge des administrateurs de la Société pour l'exercice de leurs fonctions au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020 ;
5. Anonyme en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, laquelle délibérera sur les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 ;
6. Toute autre considération soulevée en bonne et due forme avant l'Assemblée.

Le montant des dividendes proposés par le conseil d'administration de la Société au titre des classes d'actions I (DD), R (DD) et R (CL) DD du compartiment Global Evolution Funds – Frontier Markets est disponible sur demande au siège social de la Société et fera l'objet d'un avis distinct aux actionnaires concernés.

Etats financiers

Les états financiers, ainsi que le rapport annuel révisé, seront mis à disposition au siège social de la Société et auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique et seront envoyés à chaque actionnaire qui en fait la demande.

Vote

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée ne seront soumises à aucune exigence de quorum et seront valablement adoptées à la majorité simple des votes exprimés. Chaque action donne droit à un vote.

Modalités de vote

Les actionnaires peuvent voter par procuration en renvoyant le formulaire de procuration joint au siège social de la Société (à l'attention des Services domiciliaires) par courrier électronique à Luxmb_Domiciliary@bnymellon.com ou par fax au +352 2452 4434 au plus tard le 1 avril 2021 à l'heure de fermeture des bureaux au Luxembourg. Le formulaire de procuration original devra ensuite être envoyé par courrier postal au siège social de la Société.

En raison de la pandémie de Covid-19, les actionnaires ne pourront malheureusement pas voter en personne.

Luxembourg, mars 2021

Sur ordre du Conseil d'administration

**Formulaire de procuration pour
l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de Global Evolution Funds
qui se tiendra le 6 avril 2021 à 14h00**

A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES

Le soussigné, [.....], en qualité d'actionnaire de Global Evolution Funds (la « Société ») et au titre de ses actions figurant au registre des actionnaires de la Société ou par l'intermédiaire d'un nommée, donne par la présente procuration irrévocable au président de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (« l'Assemblée ») concernée ou à : _____ (le « fondé de pouvoir »), qui dispose des pleins pouvoirs de substitution, pour représenter le soussigné à l'Assemblée ainsi qu'à tout ajournement, report ou continuation de celle-ci, afin de délibérer et de voter en son nom relativement aux points à l'ordre du jour de l'Assemblée qui se tiendra le 6 avril 2021 à 14h00 au siège social de la Société, comme décrit plus en détail dans l'avis de convocation.

Si vous avez désigné le Président de l'Assemblée comme mandataire, veuillez cocher les cases ci-dessous pour indiquer comment voter chacune des résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée¹. Si vous avez désigné un autre représentant, il sera en droit d'assister à l'Assemblée et de voter en votre nom selon vos instructions les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée ainsi que tout autre point pouvant être normalement soumis au vote de l'Assemblée.

Ordre du jour de l'Assemblée	Pour	Contre	Abstention
1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020.	(Ne fait pas l'objet d'un vote)		
2. Approbation des comptes annuels révisés de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020.			
3. Approbation de la distribution de dividendes pour les classes d'actions I (DD), R DD et R (CL) DD du compartiment Global Evolution Funds – Global Evolution Frontier Markets telle qu'elle sera proposée par le conseil d'administration de la Société.			
4. Décharge des administrateurs de la Société pour l'exercice de leurs fonctions au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.			
5. Reconduction du mandat de Ernst & Young Société Anonyme en tant que réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, laquelle délibérera sur les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.			

¹ Si les cases sont laissées vides, la procuration sera considérée comme donnant un mandat général au président de l'assemblée pour voter sur les résolutions.

6. Examen de tout autre point dûment porté à l'attention de l'Assemblée			
---	--	--	--

Le soussigné autorise par les présentes le mandataire à déclarer, dans le cas où toutes les actions sont présentes ou représentées, que nous avons connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et que nous acceptons que l'Assemblée générale annuelle se tienne sans la convocation prévue par le droit applicable et les statuts de la Société.

Le mandataire est en outre autorisé à faire des déclarations, à exprimer toutes les voix, à signer les procès-verbaux d'assemblées et autres documents et à effectuer tous les actes légaux, nécessaires ou simplement utiles en vue de l'accomplissement et de l'exécution de la présente procuration, en procédant conformément aux dispositions du droit luxembourgeois.

La présente procuration restera pleinement en vigueur si l'Assemblée est reportée pour quelque motif que ce soit.

La présente procuration doit être envoyée par courrier électronique à Luxmb_Domiciliary@bnymellon.com ou par fax au +352 2452 4434 au plus tard le 1 avril 2021 à l'heure de fermeture des bureaux au Luxembourg.

Le formulaire de procuration original devra ensuite être envoyé par courrier postal au siège social de la Société.

Date : _____ 2021

Nom et adresse des actionnaires (en imprimé) _____

Signature(s) : _____